Oderen

Bulletin d'information communal – Mars 2008 – N° 80

Table des matières

Sommaire

Le Mot du Maire ..... pages 1 à 3

Les vœux de Robert LORENZINI ..... page 4

Le Conseil Municipal en bref ..... pages 5 et 6

Sapeurs-Pompiers ..... pages 7 à 8

Bredalamark ..... page 9

Origine des noms ..... pages 10 à 11

2008 Année bissextile ..... page 12

Elagage ..... page 13

Travaux au Markstein ..... page 14

Réforme urbanisme ..... page 15

L'APA ..... page 16

Don du Sang - Brèves ..... page 17

Etat-Civil ..... page 18

Permanences des pharmacies ..... pages 19 à 21

Calendrier des manifestations ..... pages 22 et 23

Planning des ordures ménagères ..... page 24

Dépôt légal : 1er trimestre 2008
Directeur de la publication : M. Allonas, Maire - Responsable : Eliane Wyss, Adjointe
Tirage de ce numéro : 650 exemplaires
Imprimerie Sailley - 88160 Le Thillot

Le Mot du Maire

Discours prononcé lors de la réception du nouvel an le 5 janvier 2008

Monsieur Jean-Luc REITZER, Député
Madame Martine DIFFOR, Conseillère Régionale
Monsieur Pierre EGLER, Maire Honoraire
Monsieur le Chef VIDAL, représentant la Brigade de Gendarmerie
Monsieur François GASCHY, Curé
Monsieur Jean-François MULLER, Diacre
Madame et Messieurs les Adjoints
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
Mesdames et Messieurs du Personnel Communal, Administratif et Technique
Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers
Mesdames et Messieurs du Corps Enseignant
Madame et Messieurs les représentants des Associations Oderinoises
Monsieur le Président de l'Association des Donneurs de Sang de Fellering et d'Oderen
Monsieur Claude WALTENSPIEL, Président de l'Union des Invalides et Anciens Combattants d'Alsace et Lorraine
Monsieur Jean-Louis BARTHEL, Président du Ski-Club Kruth
Monsieur MEHR, représentant les Brigades Vertes
Monsieur André SCHLUSSEL, Gestionnaire ONF de notre forêt
Messieurs les Adjudicataires de chasse
Madame REISSER, Directrice de l'Hôpital Saint-Vincent
Madame ALLONAS, Gérante de la Résidence Saint-Nicolas
Mesdames et Messieurs les Agriculteurs(trices), Commerçants, Restaurateurs, Professions Libérales et Industriels
Chers Amis Bénévoles
Mesdames et Messieurs les nouveaux Oderinois
Mesdames, Messieurs,

Merci Robert pour tes paroles (voir allocution de Monsieur Robert LORENZINI, Adjoint au Maire) chaleureuses et réconfortantes.

Le plan de mon discours est, cette année, un peu bouleversé, pour cause d'élections municipales.
Je ne ferai ainsi aucun bilan ni commentaire sur les réalisations communales en 2007.

2007 : année à élections... Mais aussi année bien animée en tous domaines, la liste serait trop longue, je ne citerai que :

- le départ de l'Abbé Pierre,
- un nouveau record de vitesse pour notre TGV,
- le nouvel engouement des Français pour le rugby, et malgré son entier soutien à l'équipe de France, celle-ci n'arrivera pas sur le podium,
- le pouvoir d'achat des Français est en baisse,
- les jeunes sont inquiets pour leur avenir,
- le réchauffement climatique se confirme.

Et pourtant nous gardons espoir dans cette nouvelle année **2008.**

Sachant que :

- le baril d'or noir vient de dépasser les 100 USD,
- les guerres d'ethnies reprennent même dans des pays dits « stabilisés »,
- toujours des craintes pour nos industries locales,
- la déviation de Bitschwiller et Willer a du plomb dans l'aile... voilà 30 ans que l'on parle de la déviation de la RN 66 avec plus de 23.000

Le Mot du Maire

véhicules/jours, alors qu'ailleurs pour moins de 7.000 véhicules/jours, on fait, on avance,
- à Oderen, le chantier d'extension et d'humanisation de l'hôpital Saint-Vincent vient de démarrer, j'en suis heureux, sachant aussi que les financements sont quasiment acquis.

Merci à Pierre EGLER pour « l'enveloppe » apportée à ce projet.

Ne pouvant m'exprimer sur notre mandat passé, j'aimerai faire l'éloge des bénévoles qu'Oderen a la chance d'avoir au travers de ses associations mais aussi tous ceux qui œuvrent à titre individuel ou avec des associations extérieures, nationales ou encore internationales.

Qu'est-ce qu'un bénévole : c'est une personne qui s'engage au profit d'une action à caractère social, sportif, culturel ou encore environnemental.

Cette personne saura s'y investir en apportant son expérience, ses compétences, son énergie et surtout beaucoup de temps.

Etre bénévole c'est partager les valeurs de l'association ou de l'action entreprise par une collectivité.

Le dernier « Bredalamark » a encore prouvé que l'union fait la force quand il s'agit d'œuvrer pour une bonne cause.

Comment ne pas être admiratif devant ce regroupement de personnes apportant chacune sa pierre pour la réussite de cette manifestation avec une organisation binôme « Hôpital et Odr'Anim » nous rencontrions :

- l'armée des bénévoles de l'hôpital Saint-Vincent,
- toute l'équipe d'Odr'Anim avec les arboriculteurs, les pêcheurs, les pompiers, les footballeurs, les tireurs, les choristes, les musiciens, les libéristes, les gymnastes et les membres du Cercle Sainte-Marie,
- et tous ceux et celles qui, à titre individuel, ont participé aux préparatifs et aux journées du Bredalamark.

Soyez tous et toutes remerciés pour votre participation, soyez fiers du résultat.

Ces associations font d'Oderen un village qui « vit », elles connaissent chacune leur rôle plus qu'indispensable à l'encadrement des jeunes, au développement de notre culture, au maintien de nos traditions, à l'animation de nos cérémonies religieuses ou civiles, à l'entretien de notre environnement, merci à vous qui les représentez aujourd'hui.

Merci à nos entreprises et commerces qui font qu'Oderen est un village où l'on trouve pratiquement tout (sauf le tabac).

Je vous souhaite, à chacun et chacune, une année favorable au développement de votre commerce ou de votre entreprise pour le maintien et la création de nos emplois indispensables à notre vie de tous les jours et au maintien du pouvoir d'achat de chacun.

La vie d'une collectivité c'est aussi la vie de tous les jours, des services administratifs, des services techniques, aussi j'adresse un grand merci :

- à mon staff administratif, Rémi et son équipe, pour leur contribution,
- bienvenue à Rémi qui a déjà pris ses repères,
- au personnel technique Fousy et son équipe,
- à mes adjoints qui me secondent étroitement et avec efficacité,
- à toute l'équipe municipale,
- aux enseignants pour leur travail et leur collaboration,
- bienvenue à Sylvie VALERIANO nouvelle directrice des élémentaires, à Anne PERTUIS qui a repris la classe maternelle des grands, et à Franck FONTAINE qui a repris les CE1 et CE2,
- aux aides maternelles et femmes de ménage,
- à André SCHLUSSEL pour la gestion de notre forêt,
- aux Brigades Vertes, pour leur contribution au respect de la réglementation,
- à tous ceux et celles qui par le petit **plus** quotidien, font qu'Oderen est propre et où il est agréable à vivre,
- à tous les habitants, qui par leur fleurissement « individuel » font d'Oderen un village « fleuri » où il fait bon vivre, et qui fait le plaisir des touristes.

Le Mot du Maire

Bienvenue aux nouveaux « Oderinois » à qui je souhaite de pouvoir rapidement s'intégrer afin qu'ils puissent profiter de notre « richesse » villageoise.

Souhait pour 2008 :

J'aurais tant aimé que mes vœux ne soient pas pour vous !

A quoi bon souhaiter la réussite à celui à qui la chance sourit d'insolente manière ?

Pourquoi espérer davantage pour ceux qui ont déjà plus que de mesure ?

On ne souhaite pas la santé à un bien portant, ni la fortune à un nanti.

« Prospérité, richesse, réussite, santé, amour », voilà les mots-clés de nos vœux, ceux que par millions, on retrouve sur les cartes, SMS ou mails de nouvel an.

Mais qui pourrait se targuer d'avoir fait intégralement le plein de ces biens inestimables et tant convoités ? Chacun d'entre nous accuse, dans l'un ou l'autre de ces domaines, un déficit. Et parfois, hélas, il en fait le douloureux cumul.

Mes vœux de fin d'année vont à ceux qui en ont besoin...
Non parce que j'ai la naïveté de croire qu'il suffit de souhaiter pour que cela se réalise,
Mais par sincérité, par amitié,
Pour redonner du courage, rendre de l'espoir...
Pour dire que nos soucis et nos problèmes qui nous paraissent si grands ne sont pas si gigantesques et que, tout compte fait, il existe de plus mal lotis que nous.

Pour inciter les uns et les autres à donner un peu de temps, un peu d'attention, un peu d'écoute, un peu d'amour, un peu plus de solidarité.

Pour jeter des ponts sur les failles qui déchirent notre communauté : l'incompréhension, la pauvreté, le chômage, la solitude, la vieillesse, les meurtrissures de la vie, les familles déchirées, le souci des enfants, la maladie... la liste est, hélas, loin d'être complète.

C'est donc bien **à vous** que ces vœux s'adressent.

Du fond du cœur, que 2008 vous apporte des joies nouvelles et vous fasse découvrir des bonheurs méconnus et quelquefois tellement à portée de main qu'on oublie d'en profiter.

Avec mes meilleurs vœux, chers Oderinois, pour une année heureuse.

En toute amitié

Votre Maire

Francis ALLONAS

RÉCOMPENSES - DISTINCTIONS :

Don du Sang : vu le nombre, les récompenses seront remises lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Donneurs de Sang de Fellering-Oderen, le **3 février 2008 à 10 h à Oderen dans la salle multifonction.**

Médaille « Jeunesse et des Sports » :

En **bronze** par arrêté préfectoral du 31 juillet 2007
à Monsieur Jean-Jacques SCHNEIDER,
Vice-Président du Ski-Club de Kruth, membre depuis 1980,
Président du Ski-Club de Kruth durant 18 ans.

Les vœux de Robert LORENZINI

Chers concitoyens, chers amis, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation aujourd'hui, et particulièrement nos nouveaux résidents.

Nous regrettons l'absence de quelques personnes prises par d'autres obligations et qui se sont excusées de ne pouvoir partager ce moment de convivialité.

Monsieur le Maire, à l'aube de cette nouvelle année, je succombe volontiers à la tradition protocolaire des vœux. Bonne année 2008 à notre commune, à toute l'équipe municipale, ainsi qu'à tous nos partenaires, organismes publics et privés, commerçants, agriculteurs et associations.

Nous sommes en train de conclure une mandature commencée il y a 7 ans. En effet, exceptionnellement, ce septennat a été provoqué par le report d'une année du renouvellement des conseils municipaux programmé en 2007. Une année déjà riche en élections : présidentielle et législatives, qui ont suffisamment bouleversé notre quotidien.

Pour cause de nouvelle campagne électorale déclarée, il ne me sera pas possible de vous lister les réalisations de notre mandature. Vous échapperez donc aujourd'hui à l'éternelle litanie des chiffres d'un bilan.

Il m'est toutefois impossible de ne pas citer l'accomplissement du rêve de « Pierrot » qui a vu en 2007 la naissance de son « bébé » : le ruisseau pédagogique, après 5 années de gestation. Quant à « François » s'il n'a pu voir la concrétisation du projet de sa nouvelle salle, tous les espoirs sont permis pour 2008 puisque enfin, interviennent maintenant les entreprises de finition.

2007 a été aussi l'arrivée de notre nouveau secrétaire de Mairie Rémi HERMANN.

Mon ami Noël a vu l'aboutissement, grâce à son acharnement, d'un site Internet visité dans le monde entier. Il a aussi abandonné son éternelle gitane maïs.

Je voudrai aussi citer mon amie Eliane qui a su fédérer les associations au sein d'Odr'Anim ce qui a conduit aux succès des fêtes du 14 juillet et du Bredalamark, deux événements maintenant incontournables dans notre commune.

Bien sûr, ici comme ailleurs, des citoyens ont perdu leurs repères et si souvent ils font valoir leurs droits en réclamant leur dû, les mêmes oublient souvent leur devoir.

Par contre, d'autres font plus que leur devoir et s'engagent sans réserves pour aider bénévolement les désœuvrés. Je voudrai tout de même citer Jean-François MULLER qui a été ordonné diacre lors d'une fervente cérémonie à la cathédrale de Strasbourg. A ses côtés, son épouse Monique qui n'est pas en reste pour animer les rencontres entre nos enfants. Ils apportent aussi un gros soutien logistique à la fondation Saint-Vincent-de-Paul qui aide les plus démunis.

Pour l'année 2008, je souhaiterai qu'elle soit pour tous paisible et sereine et une année de cohésion sociale. Car si le contribuable citoyen est volontiers râleur quand il s'agit de payer l'impôt, c'est le même qui n'hésitera pas à se dépenser pour une cause humanitaire ou une association.

Nos compatriotes doivent prendre conscience que chacun d'entre nous a en main son propre destin. Nous devons toujours avoir à l'esprit la modernisation et la valorisation de nos équipements, la vitalité de nos associations et de nos enseignants afin que nos jeunes restent dans notre village.

Nous autres élus, nous sommes responsables de tout devant tous et notre premier souci est que chacun de nos administrés se sente bien à Oderen. Mais il ne s'agit pas seulement pour nous de gérer le présent, mais aussi anticiper l'avenir. Le choix d'élus de proximité n'est pas anodin. La commune reste l'échelon où s'exprime le mieux la solidarité et le conseil municipal demeure un lieu de décisions.

Cher Francis, dans quelques semaines, nos habitants devront élire une nouvelle équipe communale dont je ne serai pas, comme je t'en ai prévenu il y a quelques mois. Les 19 années passées près de toi me laisseront des souvenirs impérissables, j'y joins également : Marie-Odile, Myriam, Claudine, Daniel, Richard, Armand, Frédéric, Didier, Patrick, Lucien et bien sûr Pierre qui m'a lancé dans cette aventure en 1989. Mes meilleurs souvenirs aussi avec toute l'équipe communale : Raymonde, Katia, Annick, Astrid, Marie-France, Monique, Fousy, Richard et Daniel.

Aussi, en formulant l'ardent désir d'une année 2008 sereine et favorable à tes projets, permets-moi de te présenter, cher Francis ainsi qu'à toute ton équipe et à tes proches, mes sincères vœux de santé, de prospérité et de réussite partagée.

Bonne et heureuse année 2008 à tous.

Séance du 18 octobre 2007

Le Conseil Municipal,

- décide d'accepter la mise en place d'une station de diffusion des communications audiovisuelles et électroniques à Oderen par la société EMETTEL (TNT) ;
- décide de renouveler son adhésion au Programme Européen des Forêts Certifiées, pour un montant global égal à : 0,11 €/ha soit 112,43 €/an pendant 5 ans ;
- décide de fixer divers tarifs applicables à compter du 1er janvier 2008, à savoir :

➲ Cartes de bois : 20 € pour 2 ans

➲ Bois d'affouage : 165 € les 4 stères pour la 1re corde

180 € les 4 stères pour la corde suivante

➲ Concession de sources : 50 € tous les 2 ans

➲ Terrains partagés : 15,24 € pour 2 ans

➲ Cimetière :

- concession de cimetière, tombe simple, 15 ans = 60 €
- concession de cimetière, tombe simple, 30 ans = 109 €
- concession de cimetière, tombe double, 15 ans = 120 €
- concession de cimetière, tombe double, 30 ans = 218 €
- espace cinéraire, durée de concession 15 ans = 80 €
- espace cinéraire, durée de concession 30 ans = 150 €
- l'utilisation du jardin du souvenir est gratuit ;

- décide de fixer à 70 x 80 cm la dimension des tombes cinéraires au cimetière communal d'Oderen ;
- décide, en vertu de la réforme des règles d'autorisation d'urbanisme, d'une part que l'édification des clôtures sera soumise à déclaration préalable sur la totalité du ban de la commune d'Oderen, d'autre part que les démolitions seront soumises à permis de démolir sur le ban de la commune d'Oderen, même en dehors des secteurs protégés ;
- de fixer pour l'année 2007 la redevance pour occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunication comme suit :
  - 31,69 € par kilomètre et par artère en souterrain,
  - 42,26 € par kilomètre et par artère en aérien,
  - 21,13 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques ;
- autorise Monsieur le Maire à signer avec l'entreprise VERITAS la convention de réalisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de formation à la conduite en sécurité des chariots, établie le 27 août 2007 par la société HP Formation Sécurité sise à 68420 Herrlisheim, pour un montant de 657,80 € TTC.

Séance du 29 novembre 2007

Le Conseil Municipal,

- approuve le rapport d'activités 2006 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (document consultable à la Mairie) : services à la population, tourisme et communication, ordures ménagères, environ-

nement, eau et assainissement, patrimoine, administration générale et finances, forêt, agriculture et paysages, économie, équipements sports et loisirs, aménagement du territoire ;

- décide de fixer à compter du 1er janvier 2008 le tarif de la carte arnica à 107,00 € TTC ;
- décide d'acquérir un nouveau photocopieur pour les écoles, auprès de la société JANZeCOPY TOSHIBA, pour un montant de 2 242,00 € HT, soit 2 681,43 € TTC ;
- décide, dans un souci de clarification et de mise à jour de la dizaine de régies communales créées au fil des années depuis 1963, de revoir rationnellement ces régies successives dans une organisation plus fonctionnelle, à savoir la mise en place de 3 catégories de régies distinctes ;
- décide d'attribuer une subvention de 500 € à l'Association Sportive d'Oderen correspondant à l'acquisition par l'ASO d'un but ;
- décide d'approuver l'état d'assiette des coupes prévues en 2009 par l'Office National des Forêts, fixant la liste des parcelles devant être martelées au cours de l'année 2008 dans la forêt communale d'Oderen soumise au régime forestier ;
- sollicite de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin l'autorisation d'exploitation d'un débit de boissons pour le futur commerce multi-services qui doit ouvrir ses portes à Oderen en lieu et place de l'ancien bureau de poste.

Séance du 20 décembre 2007

Le Conseil Municipal,

- décide, dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement 2008, d'acquérir un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe), pour un montant prévisionnel estimé à 2 337,50 € hors taxes. Le montant de l'aide sera compris entre 50 à 60 % du coût d'acquisition ;
- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 150 € à l'Association Saint-Vincent-de-Paul, association locale d'aide aux nécessiteux ;
- autorise Monsieur le Maire à signer les différents avenants aux marchés de travaux de la salle socio-éducative (électricité, faux-plafonds, contrôle technique de construction, et peinture suite à la cessation d'activité de l'entreprise initialement attributaire du marché) ;
- accepte le devis de l'entreprise HOUOT concernant les travaux d'aménagement extérieur relatif au bâtiment abritant anciennement La Poste ;
- décide de procéder au déclassement de certaines parcelles et d'en intégrer d'autres (représentant des voies et places ouvertes à la circulation publique) dans le domaine public communal, et de procéder aux ventes, acquisitions et échanges de toutes les parcelles nécessaires identifiées dans le dossier d'enquête publique approuvée qui a eu lieu du 27 novembre au 11 décembre 2006 et aux conditions définies par ledit dossier d'enquête publique ;
- autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés de nomination des 4 gardes champêtres intercommunaux permanents gérés par le Syndicat Mixte Intercommunal des gardes-champêtres du Haut-Rhin ;
- décide d'apposer une plaque de rue « Place du Souvenir Français » en allant vers le Monument aux Morts et attribue la dénomination ainsi proposée à cette place.

Bilan des activités du corps des sapeurs-pompiers d'Oderen 2007

Effectif du corps :

Au 1er janvier 2008, le corps compte 20 pompiers contre 21 au 1er janvier 2007, et 5 JSP.

Cette année, nous déplorons le départ des frères BARCZYKOWSKI. Ils ont suivi leurs parents à Thann, où ils souhaitent intégrer le corps. Bonne chance à eux.

Par ailleurs, nous accueillons Christophe ZAGALA qui fait partie du corps depuis le 1er novembre.

Evénements notoires de l'année 2007 :

Formation continue CFAPSE

Cette année encore, le recyclage secourisme a quelque peu changé. Il s'est déroulé tout au long de l'année au Centre de Secours de Saint-Amarin en petits groupes formés de pompiers de différents corps du canton et non plus par corps complet.

Interventions

66 interventions en 2007. Cette année encore, une grande partie de l'activité fut le secours à personne dit : « prompt secours ».

Véhicule

Notre corps a passé l'année sans porteur d'eau. Après une année d'étude technique (2006), le comité aidé entre autre par Yves, a porté son choix sur un véhicule MERCEDES ATEGO 4x4 qui sera équipé en FPTLHR par la société HEINIS. Notre nouveau camion devrait arriver au courant du premier semestre. Nous pouvons remercier l'ensemble du Conseil Municipal qui, malgré le coût de 175 000 €, a voté à l'unanimité pour l'achat de ce véhicule.

Convention Kruth/Oderen

La convention avec le corps de Kruth, mise en place suite aux problèmes de véhicule survenus en 2006 est toujours d'actualité. Elle devrait prendre fin au cours de l'année, dès que le nouveau véhicule sera livré.

Nomination externe

L'Adjudant-Chef DIEMUNSC du CPI de Husseren-Wesserling est devenu chef du nouveau corps de Husseren-Wesserling/Mollau le 30 septembre 2007.

Nominations internes

Vu les arrêtés du 10 novembre 2007, les différents codes, lois et décrets, l'avis du CCC et sur proposition du chef de corps, ont été nommés :

- Sergent HALLER Nicolas au grade de Sergent-Chef ;
- Sapeur 2e classe HERBE Thomas au grade de Sapeur 1re classe.

Vu les arrêtés du 10 novembre 2007, les différents codes, lois et décrets, et après avoir réussi la FAECE, ont été promus :

- Sapeur 1re classe POUEY Sébastien au grade de Caporal ;
- Sapeur 1re classe ARNOLD Katia au grade de Caporal ;
- Sapeur 1re classe ZUSSY Raphaël au grade de Caporal.

Départs

Le Sapeur 2e classe BARCZYKOWSKI Adrien et le Sapeur 1re classe BARCZYKOWSKI Benoît qui souhaitent rejoindre le CSP de Thann.

Formation continue CFAPSE/CFAPSR

- L'ensemble du corps (tout au long de l'année).

Attaque des Feux Niveau 1 (ADF 1)

- SOUR Christophe reçu le 27/09/2007 ;
- ZUSSY Raymonde reçu le 27/09/2007 ;
- HERBE Thomas reçu le 13/09/2007.

Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes (LSPCC)

- HERBE Thomas reçu le 23/06/2007 ;
- ETTERLEN Vincent reçu le 23/06/2007.

Bilan des activités du corps des sapeurs-pompiers d'Oderen 2007

Appareil Respiratoire Isolant (ARI)

- HERBE Thomas reçu le 24/04/2007.

Formation Initiale d'Application (FIA) sur 1 mois

- BARCZYKOWSKI Adrien réalisé au mois de juillet.

Premiers Secours en Equipe 2 (PSE)

- ETTERLEN Vincent reçu le 20/10/2007 ;
- BARCZYKOWSKI Adrien reçu le 20/10/2007.

Formation d'Adaptation à l'Emploi de Chef d'Equipe (FAECE)

- ARNOLD Katia reçue le 10/11/2007 ;
- POUEY Sébastien reçu le 10/11/2007 ;
- ZUSSY Raphaël reçu le 10/11/2007.

PAE 1 (formation continue Moniteur National de Premiers Secours)

- ARNOLD Katia reçue le 27/01/2007.

Au total ce sont 513 heures de formation qui ont été suivies par le corps en 2007. Bravo à tous.

Investissements 2007

Le plus gros investissement est bien évidemment le véhicule. Le renouvellement de certains Equipements de Protection Individuelle ainsi que 4 parkas ont également été faits. Aucune autre fourniture n'a été achetée.

Communications diverses

Depuis le mois d'octobre, le groupement centre est séparé en deux au niveau de la gestion administrative. Les groupements Thur/Doller, Ill et Vignole sont désormais en place. Cette gestion a été mise en place afin de pouvoir mieux quantifier les besoins des corps de sapeurs-pompiers (matériel, formations...). Une personne appelée « référent secteur » est en charge de ce travail. Pour nous, il s'agit du Capitaine WOLF. Des missions lui sont confiées par le SDIS pour pouvoir améliorer les services de secours. Avec la mise en place des référents secteur, une toute nouvelle réforme en matière de formation voit le jour.

Remise des fourragères.

Cette Assemblée Générale fut rehaussée par la remise des fourragères à l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers d'Oderen, en présence des vétérans du corps, des membres du Conseil Consultatif Communal et présidée par M. Francis ALLONAS, Maire, ancien chef de corps, membre du comité et président du Conseil Consultatif Communal. Cette distinction, attribuée au corps départemental en 2006 pour services rendus aux citoyens et à la collectivité du département a été remise, suite à différentes demandes des pompiers volontaires, aux personnels des centres de secours et des corps de première intervention. Le maire se chargea de la remettre au chef de corps en le remerciant, et à travers lui l'ensemble des sapeurs-pompiers de la commune, pour les services rendus à notre village. L'Adjudant-Chef Daniel HANSBERGER remit ensuite à l'ensemble de son personnel cette distinction en ajoutant *« Portez-la avec fierté car c'est le juste remerciement pour les services rendus aux concitoyens »*. En se tournant vers les vétérans il continua *« Cette fourragère vous aussi auriez pu la porter, car si aujourd'hui nous sommes là, c'est grâce à vous, et vous avez toujours veillé avec dévouement à la sécurité d'Oderen. Même si vous ne pourrez jamais la porter, nous la porterons pour vous ».*

La petite cérémonie se termina par les traditionnels « café et kougelhopf », avant de passer à l'Assemblée Générale de l'Amicale.

Assemblée Générale du 27 janvier 2008,
le Secrétaire : DELETTRE Nicolas.

Oderen un chèque de 4 500 € pour les résidents

Fruit du récent « Bredalamark », Odr'Anim a pu remettre un chèque de 4 500 € à l'hôpital Saint-Vincent. Avec les 8 000 € récoltés avec son marché de Noël par l'hôpital, le rêve d'un jardin adapté se concrétise.

Un projet

Christine REISSER, directrice de l'hôpital Saint-Vincent : *« Le chantier pour la création d'une unité protégée pour certains de nos résidents a démarré ce jour. Il devrait être achevé dans un an. La rénovation du bâtiment des Cascades prendra la suite. Nos résidents auront ensuite tout le confort hôtelier souhaité ».*

Dans ce cadre, l'hôpital souhaite créer un jardin adapté : allées larges, bandes de terre en hauteur permettant aux résidents de travailler la terre. Mais pour cela, il fallait des moyens.

La mobilisation

Après concertation entre Odr'Anim et l'hôpital, la mobilisation a été massive. Les bénévoles de l'Association Odr'Anim composée de membres des diverses associations de la commune, mais aussi les personnels et résidents de la résidence Saint-Nicolas, les enseignants et enfants, et une foule de bénévoles ont travaillé d'arrache-pied afin d'offrir le fruit de leur traditionnel « Bredalamark ».

Le personnel et des résidents de l'hôpital sous la houlette du service animation de Monique ZORN, des parents et amis, d'autres bénévoles ont fait de même avec leur traditionnel marché de Noël.

Et malgré une météo exécrable, les 1er et 2 décembre, une foule de gens est venue montrer sa solidarité envers l'établissement qui accueille des personnes de toute la vallée.

Résultat : un beau chèque !

C'est ainsi que ce 7 janvier, Eliane WYSS, présidente d'Odr'Anim, a pu remettre à Christine REISSER un chèque de 4 500 € issu du « Bredalamark » !

Outre certains bénévoles cités, étaient présents pour la remise, notamment, le Maire, Francis ALLONAS, ses adjoints Noël DELETTRE et Robert LORENZINI, la maîtresse de maison de la résidence Saint-Nicolas, Simone ALLONAS, le cadre infirmier, Patrick MAZO, un administrateur du Crédit Mutuel Haute-Thur, Daniel WYSS.

...et des remerciements !

Eliane WYSS a tracé la genèse de ce « Bredalamark exceptionnel » et multiplié les remerciements. Elle a particulièrement salué *« M. et Mme DIERSTEIN pour leur générosité, les arboriculteurs pour la mise à disposition de leur cuisine, Daniel DIEMUNSCH pour son atelier de boulangerie, le Crédit Mutuel pour son soutien financier ! ».*

Christine REISSER a redit son bonheur et ses remerciements *« face à une telle mobilisation qui montre l'intérêt pour les personnes âgées ».* Elle s'est félicitée que *« dans notre village, il n'est nul besoin de grands discours pour faire avancer les choses ».*

Origine des noms

ARNOLD

Issu du prénom germanique Arnolwald (*arn* = aigle et *waldan* = gouverner) pourrait aussi dériver d'*arnwulf* (aigle et *wolf* = loup). Il existe plusieurs souches, venues d'Allemagne ou de Suisse après la guerre de Trente Ans. En Lorraine on les francise en Arnould ou Arnaud.

BEHRA

C'est la déformation du patronyme vosgien Pierrat (lui-même issu de Pierre). Le vieux mot *Ber* (ours) pourrait être aussi à l'origine de certains Bera, Bara, ou Bero. Autrefois cette famille originaire des Vosges résidait dans la vallée de Masevaux en 1567. Tous les généalogistes connaissent les travaux de l'abbé Behra qui a rédigé fin XIXe et début du XXe plusieurs centaines d'arbres des familles de la vallée de Masevaux. Il a aussi relevé les noms de toutes les familles de la vallée de la Thur.

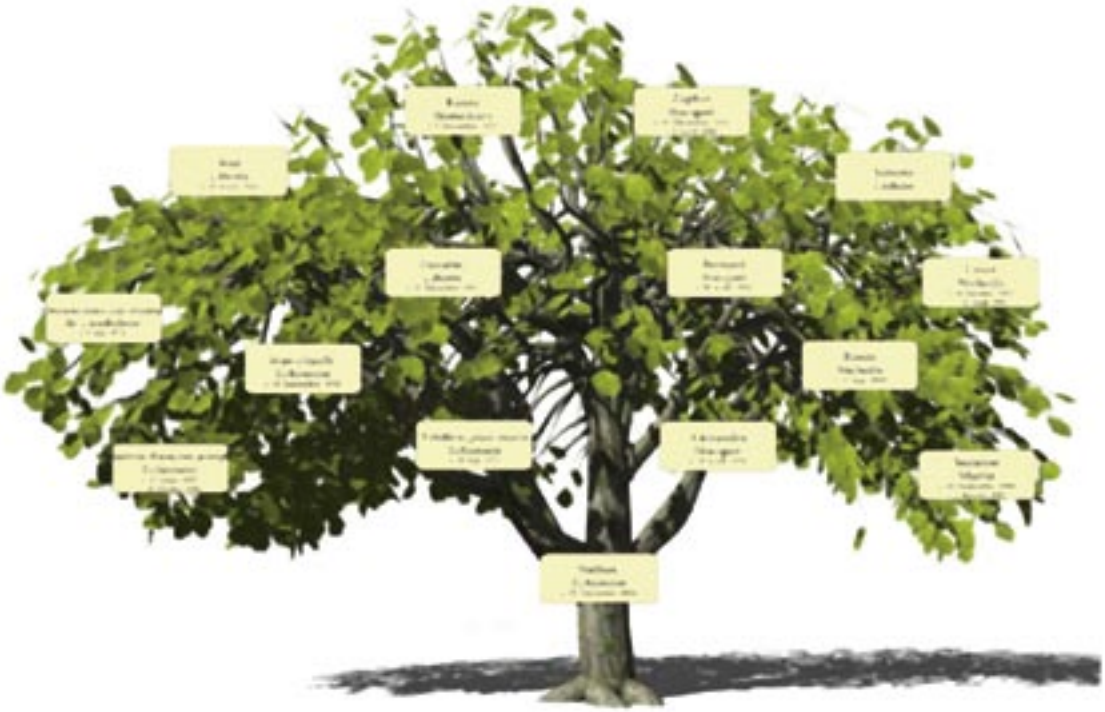

BINDER

(Bindler, Bindner, Bintner, Bender). Il apparaît dès le XIVe. Issu d'un métier : tonnelier. Origines : Wurtemberg et Suisse. On en trouve au XVIIIe à Wildenstein comme charbonniers (de bois) pour la verrerie.

BOBENRIETH

(Bobenried, Bobenrieter, Baberüt).
Issu du toponyme (*Boben* = du haut, et de *Ried* = oiseau), lieu marécageux. Il apparaît en 1445 à Saint-Amarin. La marcairerie de Xonrupt, Belbriette vient de ce toponyme.

BRAUN

Issu d'une particularité physique (*Braun* = brun) évoque des cheveux sombres ou un teint hâlé.

BRISWALTER

(Briswaldener). Formé du prénom Brice et du nom Valdenaire, patronyme vosgien, lui-même issu de Waldner (forestier).

Origine des noms

Origine des noms

Origine des noms

BURGUNDER

(Burgung). Désigne une personne venant de Bourgogne. Dès 1368, un Burgunder est cité à Soultz et l'on trouve régulièrement des représentants de cette famille dans les Conseils de la vallée de Saint-Amarin.

FICHTER

Issu de *Fichte* = pin, pour indiquer un métier ou une localisation. Origine : Suisse et Tyrol.

FRITZ-FRITSCH

Diminutif du prénom germanique Frideric (*Frid* = paix et *Ric* = puissant). Partout en Alsace.

GULLY

(Golly, Gulling, Collin). Issu du prénom Nicolas, qui a donné Colin par altération phonétique.

HALLER

Ce nom est issu des villes de Halle (en Saxe) ou de Hall (Wurtemberg). Cité à Moosch en 1546, typique du secteur de Saint-Amarin.

HANS

(Hantz). Diminutif de Johannes = Jean. Jadis dès le XVIIe le nom est très fréquent à La Bresse, d'où est issue la branche de Fellering.

HUG

(Haug, Houg, Hugé, Hugue). Prénom germanique, source de nombreux patronymes (Higelin, Huck). Dès 1379 il en existe dans le sud de l'Alsace. En 1699, des Hug venant de Suisse créent la verrerie de Wildenstein.

KIENTZY

(Kientzi, Kûntzi, Kuentz). Issu des prénoms germaniques Kuentz (*Kunoni* = brave) ou Kuonrat, équivalent de Conrad (*Rat* = conseil). Après la guerre de Trente Ans, des familles viennent de Suisse et les Kientzy s'implantent à Wildenstein où ils sont marchands de verre au XVIIIe siècle.

LUTTENBACHER

Issu des toponymes Lautenbach ou Luttenbach (ruisseau limpide). Dès 1323, une famille s'installe à Thann, ils sont bourgeois et bangards (garde forestier/garde champêtre). La branche de Fellering débute en 1620 à Oderen avec le mariage du meunier Jean-Jacques Lautenbach et d'Anne Grunewald.

MULLER

(Miller, Mohler, Molina, Molitor et Munier). Issu du métier de meunier. Chaque village avait un ou plusieurs moulins, ce qui explique la fréquence de ce nom.

MUNCH

(Munk, Moench). Issu du mot moine, pour désigner probablement des paysans attachés à un couvent. Ne pas confondre avec les suivants.

MUNSCH-DIEMUNSCH

(Munschy, Muntsch). Issu de Mengin, lui-même contraction de Demange-Dominique. Dès 1406 on voit apparaître un Herman Munsch, bourgeois à Ensisheim, d'autres à Issenheim où Jean Muntsch est prévôt et dès 1536, ils prospèrent dans la vallée de Saint-Amarin. Beaucoup de bourgeois et de notables parmi eux, tous ont de nombreux enfants et c'est encore le cas lorsque quelques-uns de leurs descendants s'installent ici. Les Diemunsch sont-ils « les » Munsch ? qui sait ? *Die* = les (article allemand). C'est une hypothèse.

*Suite de **l'Origine des noms** dans le prochain bulletin communal.*

2008 Année bissextile
Histoire du temps

Origine du calendrier :

Outil indispensable consulté en permanence, indiquant les fêtes liturgiques et laïques, la commémoration des saints, les jours fériés, les vacances scolaires etc. est notre mémoire pour y noter rendez-vous, emploi du temps, congés, anniversaires, sorties, réunions et surtout cette année les **ÉLECTIONS MUNICIPALES des 9 et 16 MARS.**

Le calendrier actuel d'usage international dérive du calendrier romain réformé en 46 avant J.C. par Jules César (calendrier julien).

C'est le pape Grégoire XIII en 1582 qui établit un calendrier solaire basé sur la durée que met la terre pour faire un tour complet autour du soleil. Il intègre tous les 4 ans une année de 366 jours : **année bissextile.**

2008 sera bissextile et février aura 1 jour supplémentaire. Ce rattrapage est nécessaire dans la mesure où notre planète met exactement 365,2422 jours pour faire une révolution autour du soleil. Ainsi les années divisibles à la fois par 4,100 et 400 seraient bissextiles.

Il existe bien d'autres calendriers : républicain (1793-1806), musulman, israélite, chinois etc. commençant à des périodes différentes de la naissance du Christ.

Origine des noms de jours et de mois :

Mots d'origine latine, ils font référence aux astres, aux divinités romaines ou à des personnages illustres de l'Antiquité.

Lundi vient du latin *lunae dies* (jour de Lune).

Mardi vient de *martis dies* (jour de Mars dieu romain de la guerre).

Juillet et août viennent des empereurs romains Jules César et Auguste.

Les appareils de mesure du temps :

Autrefois on mesurait le temps avec des instruments moins précis. Ainsi, au temps des pharaons, on se servait du cadran solaire et de la clepsydre, un système mesurant le temps grâce à un écoulement d'eau dans un récipient gradué. Au Moyen Age, on utilise le sablier, objet très pratique et toujours d'actualité pour contrôler la cuisson de l'œuf à la coque. Par la suite, à ces systèmes rudimentaires succèderont les horloges mécaniques. Enfin, au cours du XXe siècle, l'apparition de l'électronique et de la miniaturisation donneront naissance aux montres à quartz et aux horloges atomiques.

Le calendrier des Postes :

Au début du XVIIIe siècle, les facteurs ont pris l'habitude d'offrir un almanach qui contient des informations sur les services postaux, les dates de marchés ou encore, sur l'astronomie. En 1849, les facteurs se voient officiellement reconnaître le droit de le distribuer « à leur profit et pour leur compte conformément à un usage depuis longtemps établi ». Agrémenté d'illustrations, le calendrier surnommé « carton » est soumis à des validations strictes, car il devient un document de référence destiné au public.

Outre les mois de l'année, chaque calendrier propose des cartes détaillées du département auquel il se rattache ainsi que de nombreux renseignements administratifs. Baptisé almanach des PTT en 1945, il prendra le nom d'almanach du facteur en 1989.

« Au 4e top, il sera exactement... »

Il s'agit de l'annonce de l'horloge parlante, un service issu de la collaboration entre l'Observatoire de Paris et de France Télécom. La première horloge parlante du monde fut mise en service à Paris. Aujourd'hui, l'horloge parlante alterne voix masculine et féminine. En complément de l'heure, elle donne aussi la date, elle totalise près de 100.000 appels par jour.

Le calendrier est fait pour respecter les dates et non de les remettre aux 36 du mois !

Elagage en règle pour arbres envahissants

Les incursions de plantations privées sur la propriété d'autrui ou les voies publiques alimentent régulièrement un contentieux dans les relations de voisinage. L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. C'est aussi un moyen d'épargner au voisin diverses nuisances : étiolement des plantations, désordre dans la maison (obstruction des gouttières ou de la terrasse par les feuilles mortes, endommagement de la toiture, soulèvement d'un mur provoqué par les racines des arbres...).

Voilà pourquoi le propriétaire qui subit ces désagréments a le droit de s'opposer à l'empiétement des végétaux sur son terrain. De même, la responsabilité des propriétaires peut être recherchée en cas d'incident consécutif à la chute d'une branche ou d'un arbre qui n'aurait pas fait l'objet de l'entretien nécessaire.

Elagage des branches en limite séparative : si les branches de vos arbres avancent sur la propriété du voisin, celui-ci peut vous demander de les couper à la limite de séparation entre les deux terrains, il n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a, en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué. L'élagage est un droit imprescriptible. Il est donc possible de l'invoquer même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans.

Destination des fruits : si les branches de vos arbres avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits : mais, s'ils tombent par terre, il peut les ramasser, car, dans ce cas, ils lui appartiennent.

Coupe des racines : contrairement aux branches, les racines des arbres, les ronces ou brindilles qui empiètent sur le terrain d'à côté peuvent être coupées par le voisin de sa propre initiative. Ce droit est également imprescriptible, mais il est conseillé de l'exercer avec modération.

Recours à la justice : le mieux est assurément de conclure un accord avec le voisin pour l'élagage. Tout doit être tenté pour y parvenir, il est toujours envisageable d'aller en justice devant le tribunal d'instance dont dépendent les arbres incriminés. Leur propriétaire sera condamné à élaguer, au besoin sous astreinte, c'est-à-dire paiement d'une somme d'argent pour chaque jour de retard dans l'exécution de la décision judiciaire. Il est recommandé de ne pas en arriver là.

Distance à respecter pour les plantations : les arbres et arbustes ne dépassant pas deux mètres de haut doivent se situer à 50 cm de la ligne séparative de deux propriétés.

Pour les plantations qui dépassent deux mètres, il faut respecter une distance de deux mètres. Cette distance légale ne s'applique pas dans toutes les communes. Dans certaines d'entre elles, il existe soit des règlements particuliers provenant d'arrêtés municipaux ou préfectoraux, soit des usages locaux (consulter les Mairies ou Chambres d'Agriculture) prévoyant des distances plus importantes que la distance légale, ou moindres, ou même qui dispensent de toute distance. Si le voisin n'a pas tenu compte des distances à respecter, il n'est plus possible de réagir dans le cas où les arbres litigieux dépassent depuis plus de trente ans la hauteur légale ou réglementaire, car il y a alors prescription trentenaire en sa faveur.

Elagage au-dessus d'un chemin rural : l'élagage des plantations privées riveraines des chemins ruraux peut faire l'objet d'une exécution d'office par la commune aux frais des propriétaires défaillants (Code rural, article R161-24). Tel est le cas si les intéressés ont reçu une mise en demeure non suivie d'effet.

Elagage au-dessus d'une route communale ou départementale : s'il s'agit de propriétés riveraines des voies de circulation communales ou départementales autres que les chemins ruraux, l'exécution d'office des travaux d'élagage aux frais des propriétaires défaillants ne repose sur aucune base légale. Le maire a la possibilité en vertu de ses pouvoirs de police, d'adresser aux récalcitrants une mise en demeure par lettre recommandée, éventuellement accompagnée du constat de la gendarmerie locale, leur enjoignant d'exécuter les travaux d'élagage des arbres qui pourraient gêner la circulation.

L'exécution d'office de ces travaux est illégale. Le maire peut seulement demander au juge d'instance statuant en urgence d'ordonner aux propriétaires concernés d'exécuter les opérations d'élagage qui s'imposent en prévoyant, éventuellement, une astreinte.

Travaux au Markstein

Après le changement des deux téléskis de la «Grenouillère» de l'aménagement du «Stade de slalom», et du remplacement des deux téléskis de la «Fédérale» le Syndicat Mixte Markstein Grand Ballon poursuit son programme de travaux et de développement du site du Markstein.

Ainsi un projet de développement comportant deux tranches pluriannuelles de travaux portant sur une période allant de 2007 à 2013 a été présenté au dernier conseil syndical du 21 décembre 2007.

Le montant estimé des investissements est de **8 890 000 €**, dont les principales opérations sont :

- aménagement d'un barrage d'altitude de 11.000 m³ permettant l'extension des réseaux de neige de culture - Estimation	600 k€ avec les réseaux
- Aménagement des pistes Tremplin	260 k€
- Construction d'un bâtiment accueil (ski de piste et nordique)	520 k€
- Aménagement du bâtiment accueil	400 k€
- Réhabilitation du bâtiment au bas de la Fédérale	100 k€
- Acquisitions foncières	300 k€
- Construction d'un télésiège 4 places	3 000 k€
- Aménagement paysager et signalétique	215 k€
- Réhabilitation du poste de secours	50 k€
- Honoraires et maîtrise d'œuvre	500 k€

Pour ce faire il faut bien entendu que les principaux financeurs, Etat, Région, Département et les deux Communautés de Guebwiller et Saint-Amarin, valident ce programme.

Une convention pluriannuelle devrait être signée prochainement, il reste à trouver un accord sur le calendrier des travaux et plus particulièrement sur celui du télésiège.

En parallèle, un autre chantier non négligeable sera engagé : la remise à niveau de la station d'épuration du Markstein, celle-ci étant totalement hors norme et en dysfonctionnement quant aux traitements des boues. Deux options s'affrontent : réhabiliter la station actuelle ou déplacer celle-ci vers les bas des pistes «Tremplin» de manière à éviter les pompages des eaux usées du Steinlebach ; quoi qu'il en soit, un financement de l'ordre d'environ 1 250 000 € est à envisager. Cette réhabilitation aura la particularité et l'avantage, du moins on l'espère, de réduire considérablement les frais de fonctionnement actuels de la station.

Francis ALLONAS

Réforme urbanisme

La réforme des permis de construire et des autorisations est entrée en vigueur le 1er octobre 2007.

Elle poursuit trois objectifs :

- ➡ clarifier le droit de l'urbanisme et le champ d'application des différentes autorisations ;
- ➡ améliorer la qualité du service rendu aux usagers et aux élus ;
- ➡ mieux préciser les responsabilités respectives de l'autorité qui délivre les autorisations et des constructeurs.

La liste des travaux qui sont soumis à permis de construire, à permis d'aménager, à permis de démolir et à déclaration préalable ainsi que les travaux réalisables sans aucune formalité préalable sont maintenant clairement définis dans le Code de l'Urbanisme.

Les nouveaux formulaires, bien plus explicites, sont disponibles en mairie ou sur Internet et peuvent être remplis en ligne **(www.equipement.gouv.fr/formulaires).** Les demandes de permis de construire et les déclarations préalables (qui remplacent les déclarations de travaux) sont à déposer ensuite en mairie, soit directement au guichet soit par courrier avec accusé de réception. Le Code de l'Urbanisme fixe dorénavant de façon précise la liste des pièces et documents à fournir.

Délais : l'administration a un mois pour traiter les dossiers de déclarations préalables, deux mois pour les permis de construire et les permis de démolir, trois mois pour tous les autres permis. En cas d'absence de réponse dans ce délai et si aucune pièce complémentaire n'a été demandée dans cet intervalle modifiant le délai, le permis est accordé tacitement.

Le délai est d'un mois pour les demandes de certificat d'urbanisme d'information, et de deux mois pour les demandes de certificat d'urbanisme opérationnel (cas où un projet précis est présenté).

APA

Transfert du service social de l'APA vers le Conseil Général du Haut-Rhin

A compter du 1er janvier 2008, le service social de l'APA (Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées) est directement géré par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Ce transfert ne modifie en rien le fonctionnement actuel du service social auprès des personnes âgées.

Ainsi, les interlocuteurs restent les mêmes et les secrétariats sont disponibles tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h dans les pôles gérontologiques (coordonnées ci-dessous).

L'APA poursuivra sa mission d'accompagnement auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à travers la palette de services qu'elle déploie sur l'ensemble du département : soutien à domicile, livraison de repas, soins infirmiers, résidences et restaurants seniors, clubs et animations pour retraités, accueils de jour...

Pour tout complément d'information, appelez le 03 89 32 78 78.

Canton de Saint-Amarin : Assistante Sociale : Mme MATTLER Katia
Secrétaires : Mmes SCHWOOB Janine et WALK Carine
Pôle Gérontologique : 63, rue du Général de Gaulle
68800 THANN - Tél. 03 89 82 62 63

Se rencontrer, écouter, partager… avec l'APA, gardez le contact !

APA

Qu'est-ce que le service des visites à domicile ?

C'est un réseau de visiteurs bénévoles qui rencontrent des personnes qui se sentent seules.

Cet isolement est souvent lié à des difficultés de déplacement, à la maladie, à l'éloignement de la famille ou des amis…

Jeux de société, lecture, balades, sont autant d'occasions de retrouver le goût de l'échange et de la conversation.

Par ailleurs, ce service est animé et coordonné par un professionnel de l'APA, qui veille aux attentes et assure le suivi des bénévoles tout en répondant aux besoins des personnes visitées.

Vous souhaitez avoir une visite ?

Vous vous sentez seul(e) ? Vous avez besoin de compagnie, de quelqu'un à qui parler ?

Quel que soit votre lieu d'habitation, le service des visites à domicile vous met en relation avec un bénévole, afin que celui-ci vous rende visite. Ces rencontres vous permettront d'échanger, de partager un loisir, une passion, de faire des promenades…

Vous souhaitez devenir visiteur bénévole ?

Les équipes de bénévoles sont organisées sur l'ensemble du département. Avant de vous engager, vous rencontrerez le responsable qui vous présentera le service. Dans la mesure du possible, nous assurerons une mise en relation avec des personnes proches de votre domicile.

Des formations continues et des rencontres entre les visiteurs bénévoles seront régulièrement organisées. Elles permettent de partager expériences et questions.

Le service des visites à domicile fonctionne sur l'ensemble du département.

Pour recevoir une visite ou devenir visiteur bénévole, n'hésitez pas à nous contacter :

APA - Service des visites à domicile

75, allée Gluck – BP 2147 – 68060 MULHOUSE CEDEX – Tél. : 06 99 16 89 23

Don du sang

Don du sang

Don du sang

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2008. Que celle-ci vous apporte la prospérité et surtout la santé sans laquelle rien n'est possible.

L'année 2007 a été positive pour les Donneurs de Sang de notre amicale, puisque pour les 5 collectes organisées tant à Fellering qu'à Oderen, nous avons comptabilisé 481 dons. J'espère que cette année sera tout aussi réussie.

Dimanche 3 février, a eu lieu notre Assemblée Générale dans la salle multifonctions d'Oderen. Nous remercions encore vivement la commune pour son accueil. Ce fut une journée très importante pour les 53 donneurs particulièrement méritants qui ont été récompensés. Il a surtout été remarqué que l'assistance était bien garnie de «jeunes», aussi bien des garçons que des filles, ce qui est une grande satisfaction pour notre travail. Nous rappelons donc, que même si vous avez eu à un moment un avis médical négatif, il ne faut pas hésiter à revenir vous présenter à la prochaine collecte.

L'amicale et les médecins de l'EFS sont à votre disposition

(www.federation-dondesang.org/ud68)

La première collecte pour l'année 2008 aura lieu le vendredi 7 mars de 16 h à 19 h 30 au foyer communal de Fellering (rue de l'école). Comme d'habitude, la collation sera préparée sur place par Nadine et Olivier avec notamment une tourte/salade maison. Venez nombreux.

Merci d'avance pour vos dons et à bientôt dans nos points de collecte.

Le Président
Jean-Marie ANDRÉ

brève

ELECTIONS

Les élections municipales se dérouleront les 9 et 16 mars 2008.

En cas d'un deuxième tour, l'élection du Maire et des Adjoints aura lieu le vendredi 21 mars 2008 à 19 heures.

Dans le cas contraire, elle aura lieu le vendredi 14 mars 2008 à 19 heures

Etat-civil 2007

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents
et nos vœux de bonheur et de santé aux bébés

16.01.07	Solal	fils de M. Jacques EGLER et de Mme Marie Elise SIMON
16.01.07	Ambre	fille de M. Frédéric MEYER et de Mme Joëlle HEROLT
29.01.07	Coline	fille de M. Daniel SIMON et de Mme Christine RAMPA
01.03.07	Anaëlle	fille de M. Nicolas HERRGOTT et de Mme Laure SIFFERLEN
02.03.07	Célia	fille de M. Christophe LAUBER et de Mme Charlotte MALATRE
15.05.07	Eloïse	fille de M. Christophe SOUR et de Mme Fabienne DEYBACH
27.06.07	Lou	fille de M. Alain FISCHER et de Mme Sophie BRESSAN
07.07.07	Raphaël	fils de M. René DIERSTEIN et de Mme Cécile NNOMO ABANDA
01.09.07	Yanis	fils de M. Frédéric HEINRICH et de Mme Sandra STEMPFEL
08.10.07	Paul	fils de M. Maxime GAERTNER et de Mme Emilie ETTERLEN
23.10.07	Hugo	fils de Cédric GYE et de Mme Perrine SCHERLEN
16.11.07	Sacha	fils de M. Didier BIALEK et de Mme Cécile LAMY
01.12.07	Clara	fille de M. Sébastien DOMINGUEZ et de Mme Jessica JUD

Mariages

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux couples

19.05.07	Mme Françoise HELBLING et M. Georges KUTTLER
21.07.07	Mme Nathalie HIRTH et M. Christophe LUKAT
21.07.07	Mme Laurence MARBACH et M. Florent STUDER
14.08.07	Mme Raphaëlle Don MARINO et M. Bernard POUILLART
15.09.07	Mme Sylvie NEFF et M. Olivier DUBIEF

Décès

Nos très sincères condoléances aux familles dans la peine

02.01.07	Madame Marie-Jeanne MUNSCH veuve KUBLER, 74 ans
23.02.07	Monsieur Noël GYE, 53 ans
25.03.07	Monsieur Joseph SCHMITT, 85 ans
30.03.07	Monsieur Eugène NEFF, 90 ans
09.04.07	Monsieur Jean-Paul HORNBERGER, 77 ans
01.06.07	Monsieur René MUNSCH, 98 ans
02.06.07	Monsieur Roger KURTZEMANN, 77 ans
13.06.07	Madame Mathilde METZLEN veuve NEFF, 90 ans
02.07.07	Monsieur Gérard SPITZ, 65 ans
16.07.07	Monsieur Henri HEIMENDINGER, 88 ans
24.07.07	Monsieur Emile LUTHRINGER, 84 ans
04.08.07	Madame Marie HANS veuve WEGERICH, 82 ans
23.11.07	Monsieur Jean COUVET, 87 ans
26.11.07	Madame Else ARNHOLT veuve STAHL, 89 ans
04.12.07	Madame Cécile MEYER, 93 ans
20.12.07	Madame Louise KUBLER veuve SCHELLENBERGER, 98 ans
23.12.07	Madame Fernande BEAUMES veuve SCHMIDT, 88 ans
28.12.07	Madame Marie-Thérèse GROB veuve ARNOLD, 81 ans

Pharmacies

Permanences des pharmacies

	Pharmacies de garde	Pharmacies ouvertes l'après midi
JANVIER		
mar 1	Ph. du Marché (Cernay)	
mer 2	Ph. Oberlin (Oderen)	
jeu 3	Ph. St Jacques (Thann)	Wesserling
ven 4	Ph. Schang (Thann)	
sam 5	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	Wesserling
dim 6	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
lun 7	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	
mar 8	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
mer 9	Ph. Ginglinger (Cernay)	
jeu 10	Ph. de la Croisière (Cernay)	Oderen
ven 11	Ph. Oberlin (Oderen)	
sam 12	Ph. Wiss (Bitschwiller)	Oderen
dim 13	Ph. Wiss (Bitschwiller)	
lun 14	Ph. de la Collégiale (Thann)	
mar 15	Ph. Schang (Thann)	
mer 16	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
jeu 17	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	Moosch
ven 18	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
sam 19	Ph. de la Croisière (Cernay)	Moosch
dim 20	Ph. de la Croisière (Cernay)	
lun 21	Ph. St Jacques (Thann)	
mar 22	Ph. Ginglinger (Cernay)	
mer 23	Ph. Wiss (Bitschwiller)	
jeu 24	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	Saint-Amarin
ven 25	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
sam 26	Ph. de la Collégiale (Thann)	Saint-Amarin
dim 27	Ph. de la Collégiale (Thann)	
lun 28	Ph. Oberlin (Oderen)	
mar 29	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
mer 30	Ph. Schang (Thann)	
jeu 31	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	Wesserling
FEVRIER		
ven 1	Ph. Oberlin (Oderen)	
sam 2	Ph. Ginglinger (Cernay)	Wesserling
dim 3	Ph. St-Jacques (Thann)	
lun 4	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
mar 5	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
mer 6	Ph. du Marché (Cernay)	
jeu 7	Ph. de la Croisière (Cernay)	Oderen
ven 8	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
sam 9	Ph. Oberlin (Oderen)	Oderen
dim 10	Ph. Oberlin (Oderen)	
lun 11	Ph. de la Collégiale (Thann)	
mar 12	Ph. Schang (Thann)	
mer 13	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
jeu 14	Ph. St-Jacques (Thann)	Moosch
ven 15	Ph. Ginglinger (Cernay)	
sam 16	Ph. du Marché (Cernay)	Moosch
dim 17	Ph. du Marché (Cernay)	
lun 18	Ph. de la Thur (Moosch)	
mar 19	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	
mer 20	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
jeu 21	Ph. de la Croisière (Cernay)	Saint-Amarin
ven 22	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
sam 23	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	Saint-Amarin
dim 24	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
lun 25	Ph. Schang (Thann)	
mar 26	Ph. de la Thur (Moosch)	
mer 27	Ph. de la Collégiale (Thann)	
jeu 28	Ph. St-Jacques (Thann)	Wesserling
ven 29	Ph. Ginglinger (Cernay)	

Pharmacies

Permanences des pharmacies

Pharmacies de garde		Pharmacies ouvertes l'après midi
MARS		
sam 1	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	Wesserling
dim 2	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
lun 3	Ph. de la Thur (Moosch)	
mar 4	Ph. du Marché (Cernay)	
mer 5	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
jeu 6	Ph. de la Croisière (Cernay)	Oderen
ven 7	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
sam 8	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	Oderen
dim 9	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	
lun 10	Ph. Oberlin (Oderen)	
mar 11	Ph. St-Jacques (Thann)	
mer 12	Ph. Ginglinger (Cernay)	
jeu 13	Ph. de la Collégiale (Thann)	Moosch
ven 14	Ph. Schang (Thann)	
sam 15	Ph. de la Thur (Moosch)	Moosch
dim 16	Ph. de la Thur (Moosch)	
lun 17	Ph. Wiss (Bitschwiller)	
mar 18	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
mer 19	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
jeu 20	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	Saint-Amarin
ven 21	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
sam 22	Ph. St-Jacques (Thann)	Saint-Amarin
dim 23	Ph. Ginglinger (Cernay)	
lun 24	Ph. Oberlin (Oderen)	
mar 25	Ph. du Marché (Cernay)	
mer 26	Ph. de la Croisière (Cernay)	
jeu 27	Ph. de la Collégiale (Thann)	Wesserling
ven 28	Ph. Wiss (Bitschwiller)	
sam 29	Ph. Schang (Thann)	Wesserling
dim 30	Ph. Schang (Thann)	
lun 31	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
AVRIL		
mar 1	Ph. de la Thur (Moosch)	
mer 2	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	
jeu 3	Ph. St-Jacques (Thann)	Oderen
ven 4	Ph. Ginglinger (Cernay)	
sam 5	Ph. Oberlin (Oderen)	Oderen
dim 6	Ph. Oberlin (Oderen)	
lun 7	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
mar 8	Ph. du Marché (Cernay)	
mer 9	Ph. de la Croisière (Cernay)	
jeu 10	Ph. de la Collégiale (Thann)	Moosch
ven 11	Ph. St-Jacques (Thann)	
sam 12	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	Moosch
dim 13	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
lun 14	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
mar 15	Ph. Wiss (Bitschwiller)	
mer 16	Ph. de la Thur (Moosch)	
jeu 17	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	Saint-Amarin
ven 18	Ph. Oberlin (Oderen)	
sam 19	Ph. Ginglinger (Cernay)	Saint-Amarin
dim 20	Ph. St-Jacques (Thann)	
lun 21	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
mar 22	Ph. de la Croisière (Cernay)	
mer 23	Ph. Schang (Thann)	
jeu 24	Ph. du Marché (Cernay)	Wesserling
ven 25	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
sam 26	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	Wesserling
dim 27	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
lun 28	Ph. Wiss (Bitschwiller)	
mar 29	Ph. Ginglinger (Cernay)	
mer 30	Ph. de la Collégiale (Thann)	

Pharmacies

Permanences des pharmacies

Pharmacies de garde		Pharmacies ouvertes l'après midi
MAI		
jeu 1	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	férié
ven 2	Ph. de la Thur (Moosch)	
sam 3	Ph. Schang (Thann)	Oderen
dim 4	Ph. Schang (Thann)	
lun 5	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	
mar 6	Ph. Oberlin (Oderen)	
mer 7	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
jeu 8	Ph. Wiss (Bitschwiller)	férié
ven 9	Ph. du Marché (Cernay)	
sam 10	Ph. de la Collégiale (Thann)	Moosch
dim 11	Ph. de la Collégiale (Thann)	
lun 12	Ph. de la Croisière (Cernay)	
mar 13	Ph. St-Jacques (Thann)	
mer 14	Ph. Ginglinger (Cernay)	
jeu 15	Ph. Schang (Thann)	Saint-Amarin
ven 16	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
sam 17	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	Saint-Amarin
dim 18	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
lun 19	Ph. Oberlin (Oderen)	
mar 20	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	
mer 21	Ph. de la Collégiale (Thann)	
jeu 22	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
ven 23	Ph. du Marché (Cernay)	
sam 24	Ph. Wiss (Bitschwiller)	Wesserling
dim 25	Ph. Wiss (Bitschwiller)	
lun 26	Ph. de la Croisière (Cernay)	Wesserling
mar 27	Ph. Schang (Thann)	
mer 28	Ph. de la Thur (Moosch)	
jeu 29	Ph. Oberlin (Oderen)	Oderen
ven 30	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
sam 31	Ph. St-Jacques (Thann)	Oderen
MAI		
dim 1	Ph. Ginglinger (Cernay)	
lun 2	Ph. de la Collégiale (Thann)	
mar 3	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	
mer 4	Ph. de la Vallée (Saint-Amarin)	
jeu 5	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	Moosch
ven 6	Ph. du Marché (Cernay)	
sam 7	Ph. de la Thur (Moosch)	Moosch
dim 8	Ph. de la Thur (Moosch)	
lun 9	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
mar 10	Ph. Ginglinger (Cernay)	
mer 11	Ph. de la Croisière (Cernay)	
jeu 12	Ph. Wiss (Bitschwiller)	Saint-Amarin
ven 13	Ph. de la Collégiale (Thann)	
sam 14	Ph. du Marché (Cernay)	Saint-Amarin
dim 15	Ph. du Marché (Cernay)	
lun 16	Ph. St-Jacques (Thann)	
mar 17	Ph. de la Thur (Moosch)	
mer 18	Ph. Oberlin (Oderen)	
jeu 19	Ph. Ginglinger (Cernay)	Wesserling
ven 20	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
sam 21	Ph. de la Croisière (Cernay)	Wesserling
dim 22	Ph. de la Croisière (Cernay)	
lun 23	Ph. Schang (Thann)	
mar 24	Ph. de la Collégiale (Thann)	
mer 25	Ph. Wiss (Bitschwiller)	
jeu 26	Ph. Oberlin (Oderen)	Oderen
ven 27	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	
sam 28	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	Oderen
dim 29	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	
lun 30	Ph. de la Croisière (Cernay)	

Manifestations

Calendrier des Manifestations 2008

5/01/08	**Messe dominicale anticipée avec les confirmants 2e année** à 18 h à la Chapelle Notre Dame du Bon Secours	Conseil de Fabrique - M. René GLASSER 03 89 82 16 46
5/01/08	**Vœux du Maire** à 17 h à la salle Multifonctions	Mairie d'ODEREN - 54, Grand'Rue - ODEREN 03 89 82 60 53
8/01/08	**Messe** à 15 h à la résidence Saint-Nicolas	Conseil de Fabrique - M. René GLASSER 03 89 82 16 46
15/01/08	**Messe** à 17 h à la chapelle de l'Hôpital	Conseil de Fabrique - M. René GLASSER 03 89 82 16 46
16/01/08	**Célébration de la parole** à 9 h à la Chapelle Notre Dame du Bon Secours	Conseil de Fabrique - M. René GLASSER 03 89 82 16 46
19/01/08	**Kite Surf** au Markstein	
19/01/08	**Match de Belote** au club house	Association Sportive d'ODEREN - M. Norbert ECK 03 89 37 39 44
20/01/08	**Kite Surf** au Markstein	
22/01/08	**Messe** à 17 h à la chapelle de l'Hôpital	Conseil de Fabrique - M. René GLASSER 03 89 82 16 46
29/01/08	**Messe** à 17 h à la chapelle de l'Hôpital	Conseil de Fabrique - M. René GLASSER 03 89 82 16 46
2/02/08	**Loto** dans la salle des fêtes	Association des Œuvres Scolaires
9/02/08	**Quête**	Chorale - M. Paul MARRER
10/02/08	**Quête**	Chorale - M. Paul MARRER
1/03/08	**Dîner dansant** dans la salle des fêtes	Musique Orphéenne
2/03/08	**Ouverture officielle de l'Etang des Gentianes**	AAPPMA Haute-Thur - M. Pierre HENRY 06 87 17 06 72
7/03/08	**Don du Sang** de 16 h 30 à 19 h 30 à FELLERING	Amicale de Donneurs de Sang M. Jean-Marie ANDRE - 03 89 82 71 20
8/03/08	**Ouverture de la pêche sur rivière**	AAPPMA Haute-Thur - M. Pierre HENRY 06 87 17 06 72
8/03/08	**Quête**	Classe des conscrits - M.GRETH 03 89 38 24 35
9/03/08	**Elections municipales** - 1er tour dans la salle multifonctions	
9/03/08	Quête	Classe des conscrits - M.GRETH 03 89 38 24 35
16/03/08	**Dimanche des rameaux :** rendez-vous à la chapelle à 14 h 30 départ pour le **chemin de croix avec montée au calvaire**	Conseil de Fabrique - M. René GLASSER 03 89 82 16 46
16/03/08	**Elections municipales** - 2e tour dans la salle multifonctions	
23/03/08	**Bal de Pâques** dans la salle des fêtes	Amicale des Sapeurs-Pompiers - M. Noël DELETTRE - 06 07 88 14 84
29/03/08	**Loto** dans la salle des fêtes	Association Sportive d'ODEREN M. Norbert ECK - 03 89 37 39 44
29/03/08	**Quête** (toute la semaine jusqu'au 5/04/2008)	Ste Musique Alsatia - M. Patrick WEGERICH 03 89 82 16 07
12/04/08	**Concert de musique** dans la salle des fêtes	Ste Musique Alsatia - M. Patrick WEGERICH 03 89 82 16 07
19/04/08	**Lavage de voiture** sur le parking de la salle des fêtes	Classe des conscrits - M.GRETH 03 89 38 24 35
25/04/08	**Assemblée Générale du Crédit Mutuel** à 19 h dans la salle des fêtes de SAINT-AMARIN	Crédit Mutel Haute-Thur 83, rue Charles de Gaulle - 68550 SAINT-AMARIN
27/04/08	**Concours de pêche à la carpe NO KILL** à l'étang du Maerel	AAPPMA Haute-Thur - M. Pierre HENRY 06 87 17 06 72
1/05/08	**Aubade**	Ste de Musique Alsatia et Orphéenne
3/05/08	**Quête**	Ste Arboricole - M. Rémy ARNOLD 03 89 82 16 41
17/05/08	**Compétition nationale de parapente**	Les Eperviers du Treh - M. Gilbert NICOLINI 03 89 82 71 01
17/05/08	**Compétition nationale de parapente** (manche comptant pour la coupe de France «A» 100-120 pilotes attendus)	Les Eperviers du Treh - M. Gilbert NICOLINI 03 89 82 71 01
17/05/08	**Lavage de voiture** sur le parking de la salle des fêtes	Classe des conscrits - M.GRETH 03 89 38 24 35
18/05/08	**Compétition nationale de parapente**	Les Eperviers du Treh - M. Gilbert NICOLINI 03 89 82 71 01

Manifestations

18/05/08	**Compétition nationale de parapente** (manche comptant pour la coupe de France «A» 100-120 pilotes attendus)	Les Eperviers du Treh - M. Gilbert NICOLINI 03 89 82 71 01
23/05/08	**Don du Sang** de 16 h 30 à 19 h 30 à ODEREN	Amicale de Donneurs de Sang M. Jean-Marie ANDRE - 03 89 82 71 20
31/05/08	**Journée du Sapeur-Pompier**	Sapeurs-Pompiers d'ODEREN
1/06/08	**Journée du Sapeur-Pompier**	Sapeurs-Pompiers d'ODEREN
14/06/08	**Quête**	Classe des conscrits - M. GRETH 03 89 38 24 35
15/06/08	**Quête**	Classe des conscrits - M. GRETH 03 89 38 24 35
19/06/08	**Tir public** de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h	Ste de Tir - M. Jean Paul METZGER 03 89 82 17 33
28/06/08	**Feux de la Saint-Jean**	Classe des conscrits - M. GRETH 03 89 38 24 35
28/06/08	**Tournoi Vétérans** au stade à ODEREN	Association Sportive d'ODEREN - M. Norbert ECK 03 89 37 39 44
13/07/08	**Soirée Tricolore**	Odr'Anim - Mme Eliane WYSS 03 89 82 64 25
18/07/08	**Don du Sang** de 16 h 30 à 19 h 30 à FELLERING	Amicale de Donneurs de Sang M. Jean-Marie ANDRE - 03 89 82 71 20
10/08/08	**Fête champêtre/Marché aux puces**	Cercle Sainte-Marie - M. François RELLY 03 89 82 11 04
15/08/08	**Procession aux flambeaux** à 21 h, départ de l'église pour la chapelle Notre-Dame du Bon Secours	Conseil de Fabrique - M. René GLASSER 03 89 82 16 46
2/09/08	**Rentrée scolaire**	
6/09/08	**Quête**	Cercle Sainte-Marie - M. François RELLY 03 89 82 11 04
7/09/08	**Quête**	Cercle Sainte-Marie - M. François RELLY 03 89 82 11 04
4/10/08	**Marche populaire**	Cercle Sainte-Marie - M. François RELLY 03 89 82 11 04
4/10/08	**Quête** (toute la semaine jusqu'au 12/10/2008)	Souvenir Français
5/10/08	**Marche populaire**	Cercle Sainte-Marie - M. François RELLY 03 89 82 11 04
12/10/08	**Journée aux carnassiers** à l'Etang du Maerel	AAPPMA Haute-Thur - M. Pierre HENRY 06 87 17 06 72
17/10/08	**Don du Sang** de 16 h 30 à 19 h 30 à FELLERING	Amicale de Donneurs de Sang M. Jean-Marie ANDRE - 03 89 82 71 20
24/10/08	**Théâtre**	Cercle Sainte-Marie - M. François RELLY 03 89 82 11 04
7/11/08	**Loto** au club house	Association Sportive d'ODEREN - M. Norbert ECK 03 89 37 39 44
11/11/08	**Cérémonie** du 11 novembre	
15/11/08	**Soirée choucroute** à la salle des fêtes	Ste Musique Alsatia - M. Patrick WEGERICH 03 89 82 16 07
23/11/08	**Messe de la Ste Cécile** à 10 h 30	Chorale - M. Paul MARRER
29/11/08	**Bredalamark**	Odr'Anim - Mme Eliane WYSS 03 89 82 64 25
29/11/08	**Vente de calendrier**	Association Sportive d'ODEREN - M. Norbert ECK 03 89 37 39 44
30/11/08	**Bredalamark**	Odr'Anim - Mme Eliane WYSS 03 89 82 64 25
5/12/08	**Match de Belote** au club house	Association Sportive d'ODEREN - M. Norbert ECK 03 89 37 39 44
6/12/08	**Sainte-Barbe**	Amicale des Sapeurs-Pompiers M. Noël DELETTRE - 06 07 88 14 84
7/12/08	**Concert de musique** dans la salle des fêtes	Musique Orphéenne
7/12/08	**Saint-Nicolas :** fête patronale	
14/12/08	**Repas des aînés**	Mairie d'ODEREN - 54, Grand'Rue ODEREN - 03 89 82 60 53
20/12/08	**Fête de Noël**	Cercle Sainte-Marie - M. François RELLY 03 89 82 11 04
29/12/08	**Don du Sang** de 16 h 30 à 19 h 30 à ODEREN	Amicale de Donneurs de Sang M. Jean-Marie ANDRE - 03 89 82 71 20

Planning de collecte des ordures ménagères, encombrants et métaux
Année 2008

Janvier		
Mar	1	Jour de l'An
Mer	2	
Jeu	3	
Ven	4	
Sam	5	
Dim	6	
Lun	7	Ordures Ménagères
Mar	8	
Mer	9	
Jeu	10	
Ven	11	
Sam	12	
Dim	13	
Lun	14	Ordures Ménagères
Mar	15	
Mer	16	
Jeu	17	
Ven	18	
Sam	19	
Dim	20	
Lun	21	Ordures Ménagères
Mar	22	
Mer	23	
Jeu	24	
Ven	25	Encombrants
Sam	26	
Dim	27	
Lun	28	Ordures Ménagères
Mar	29	
Mer	30	
Jeu	31	

Février		
Ven	1	
Sam	2	
Dim	3	
Lun	4	Ordures Ménagères
Mar	5	
Mer	6	
Jeu	7	
Ven	8	
Sam	9	
Dim	10	
Lun	11	Ordures Ménagères
Mar	12	
Mer	13	
Jeu	14	
Ven	15	
Sam	16	
Dim	17	
Lun	18	Ordures Ménagères
Mar	19	
Mer	20	
Jeu	21	
Ven	22	Encombrants
Sam	23	
Dim	24	
Lun	25	Ordures Ménagères
Mar	26	
Mer	27	
Jeu	28	
Ven	29	

Mars		
Sam	1	
Dim	2	
Lun	3	Ordures Ménagères
Mar	4	
Mer	5	
Jeu	6	
Ven	7	
Sam	8	
Dim	9	
Lun	10	Ordures Ménagères
Mar	11	
Mer	12	
Jeu	13	
Ven	14	
Sam	15	
Dim	16	
Lun	17	
Mar	18	Ordures Ménagères
Mer	19	
Jeu	20	
Ven	21	Vend Saint
Sam	22	Ordures Ménagères
Dim	23	
Lun	24	Lund de Pâques
Mar	25	
Mer	26	
Jeu	27	
Ven	28	Métaux
Sam	29	
Dim	30	
Lun	31	Ordures Ménagères

Avril		
Mar	1	
Mer	2	
Jeu	3	
Ven	4	
Sam	5	
Dim	6	
Lun	7	Ordures Ménagères
Mar	8	
Mer	9	
Jeu	10	
Ven	11	
Sam	12	
Dim	13	
Lun	14	Ordures Ménagères
Mar	15	
Mer	16	
Jeu	17	
Ven	18	
Sam	19	
Dim	20	
Lun	21	Ordures Ménagères
Mar	22	
Mer	23	
Jeu	24	
Ven	25	Encombrants
Sam	26	
Dim	27	
Lun	28	Ordures Ménagères
Mar	29	
Mer	30	

Mai		
Jeu	1	Arministice
Ven	2	
Sam	3	
Dim	4	
Lun	5	Ordures Ménagères
Mar	6	
Mer	7	
Jeu	8	Victoire 1945
Ven	9	
Sam	10	
Dim	11	
Lun	12	Ordures Ménagères
Mar	13	
Mer	14	
Jeu	15	
Ven	16	
Sam	17	
Dim	18	
Lun	19	Ordures Ménagères
Mar	20	
Mer	21	
Jeu	22	
Ven	23	Encombrants
Sam	24	
Dim	25	
Lun	26	Ordures Ménagères
Mar	27	
Mer	28	
Jeu	29	
Ven	30	E + M : Markstein
Sam	31	

Juin		
Dim	1	
Lun	2	Ordures Ménagères
Mar	3	
Mer	4	
Jeu	5	
Ven	6	
Sam	7	
Dim	8	
Lun	9	Ordures Ménagères
Mar	10	
Mer	11	
Jeu	12	
Ven	13	
Sam	14	
Dim	15	
Lun	16	Ordures Ménagères
Mar	17	
Mer	18	
Jeu	19	
Ven	20	
Sam	21	
Dim	22	
Lun	23	Ordures Ménagères
Mar	24	
Mer	25	
Jeu	26	
Ven	27	Métaux
Sam	28	
Dim	29	
Lun	30	Ordures Ménagères

Juillet		
Mar	1	
Mer	2	
Jeu	3	
Ven	4	
Sam	5	
Dim	6	
Lun	7	
Mar	8	
Mer	9	
Jeu	10	
Ven	11	
Sam	12	Ordures Ménagères
Dim	13	
Lun	14	Fête Nationale
Mar	15	
Mer	16	
Jeu	17	
Ven	18	
Sam	19	
Dim	20	
Lun	21	
Mar	22	
Mer	23	
Jeu	24	
Ven	25	Encombrants
Sam	26	
Dim	27	
Lun	28	
Mar	29	
Mer	30	
Jeu	31	

Août		
Ven	1	
Sam	2	
Dim	3	
Lun	4	
Mar	5	
Mer	6	
Jeu	7	
Ven	8	
Sam	9	
Dim	10	
Lun	11	
Mar	12	
Mer	13	
Jeu	14	
Ven	15	Assomption
Sam	16	
Dim	17	
Lun	18	
Mar	19	
Mer	20	
Jeu	21	
Ven	22	Encombrants
Sam	23	
Dim	24	
Lun	25	
Mar	26	
Mer	27	
Jeu	28	
Ven	29	E + M : Markstein
Sam	30	
Dim	31	

Septembre		
Lun	1	
Mar	2	
Mer	3	
Jeu	4	
Ven	5	
Sam	6	
Dim	7	
Lun	8	
Mar	9	
Mer	10	
Jeu	11	
Ven	12	
Sam	13	
Dim	14	
Lun	15	
Mar	16	
Mer	17	
Jeu	18	
Ven	19	
Sam	20	
Dim	21	
Lun	22	
Mar	23	
Mer	24	
Jeu	25	
Ven	26	Métaux
Sam	27	
Dim	28	
Lun	29	
Mar	30	

Octobre		
Mer	1	
Jeu	2	
Ven	3	
Sam	4	
Dim	5	
Lun	6	
Mar	7	
Mer	8	
Jeu	9	
Ven	10	
Sam	11	
Dim	12	
Lun	13	
Mar	14	
Mer	15	
Jeu	16	
Ven	17	
Sam	18	
Dim	19	
Lun	20	
Mar	21	
Mer	22	
Jeu	23	
Ven	24	Encombrants
Sam	25	
Dim	26	
Lun	27	
Mar	28	
Mer	29	
Jeu	30	
Ven	31	E + M : Markstein

Novembre		
Sam	1	Toussaint
Dim	2	
Lun	3	
Mar	4	
Mer	5	
Jeu	6	
Ven	7	
Sam	8	
Dim	9	
Lun	10	
Mar	11	Arministice
Mer	12	
Jeu	13	
Ven	14	
Sam	15	
Dim	16	
Lun	17	
Mar	18	
Mer	19	
Jeu	20	
Ven	21	
Sam	22	
Dim	23	
Lun	24	
Mar	25	
Mer	26	
Jeu	27	
Ven	28	Encombrants
Sam	29	
Dim	30	

Décembre		
Lun	1	
Mar	2	
Mer	3	
Jeu	4	
Ven	5	
Sam	6	
Dim	7	
Lun	8	
Mar	9	
Mer	10	
Jeu	11	
Ven	12	
Sam	13	
Dim	14	
Lun	15	
Mar	16	
Mer	17	
Jeu	18	
Ven	19	
Sam	20	
Dim	21	
Lun	22	
Mar	23	
Mer	24	
Jeu	25	Noël
Ven	26	St-Etienne
Sam	27	
Dim	28	
Lun	29	
Mar	30	
Mer	31	